



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

prix

Question écrite n° 66

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de M. le Premier ministre sur la nécessité de préserver le pouvoir d'achat. Selon les économistes, il est clair que le principal problème de l'économie française est celui de du tassement chronique de la consommation des ménages. La crise du capitalisme est celle d'un régime de surproduction et de suraccumulation financière. Aussi, au lieu de rogner le pouvoir d'achat des Français, il faudrait que le Gouvernement prenne des mesures radicales pour le pouvoir d'achat, comme le contrôle des prix par l'État, notamment le blocage des produits de première nécessité. Il lui demande donc s'il entend juguler les augmentations des biens de consommation courante, ce qui ne coûterait strictement rien au budget.

Texte de la réponse

Le pouvoir d'achat des ménages français a augmenté de + 1,8 % par an sur les vingt dernières années. En France, la consommation des ménages a, quant à elle, mieux résisté que chez nos principaux partenaires depuis 2008. Ainsi, alors que la progression annuelle moyenne de la consommation des ménages entre 2008 et 2011 n'est que de + 0,1 % en zone euro, elle a été de + 0,6 % en France (taux de croissance annuel moyen que seule l'Allemagne égale - contre des reculs en moyenne annuelle de 1,1 % en Espagne, de 0,5 % aux Pays-Bas, de 0,2 % en Italie et hors zone euro, de 1,1 % en Grande-Bretagne). Face à l'érosion, ou à une menace d'érosion du pouvoir d'achat, de nombreux acteurs appellent à la mise en oeuvre de mécanismes de nature à brider artificiellement les marges des producteurs et/ou des distributeurs : contrôle des prix de détail, plafonnement des marges, application d'un coefficient multiplicateur au prix de gros... Ces solutions sont souvent économiquement inefficaces, dans la mesure où il est techniquement impossible de déterminer une marge efficace pour des différents acteurs : - soit on la fixe trop bas, de nombreux produits ne seront plus proposés aux consommateurs, ce qui nuira à la diversité de l'offre ; - soit on la fixe trop haut, et cela donne aux distributeurs un point focal qu'ils peuvent tous adopter. Dans les deux cas, les consommateurs seraient pénalisés, soit par une moindre diversité et qualité de produits, soit par des prix trop élevés au regard de la qualité des produits. Toutefois, dans certains cas particuliers, le Gouvernement a étudié la faisabilité de dispositifs ad hoc permettant de freiner la hausse des prix, notamment en Outre-Mer. Ainsi, constatant la part croissante que représentent les dépenses de logement dans le revenu des ménages, le Gouvernement a choisi de répondre dans l'urgence à cette problématique avec un décret encadrant l'évolution des loyers dans les agglomérations où les marchés immobiliers sont les plus tendues. Le Gouvernement est conscient que l'efficacité de ce dispositif est conditionnée à la mise en oeuvre de mesures plus structurelles relatives à la libération de l'offre de logement, à laquelle il travaille actuellement. De même, face à la hausse du prix des carburants, le Gouvernement a étudié la possibilité d'un encadrement des tarifs dans ce secteur, via notamment une taxe intérieure sur les produits pétroliers. Un tel dispositif n'est pas apparu pertinent dans le contexte de baisse des prix du pétrole prévalant en mai dernier mais fait l'objet d'études approfondies pour pouvoir, le cas échéant, être à même de freiner les hausses de prix d'un produit qui représente des dépenses importantes pour les ménages. La rentrée 2013 s'accompagnera de politiques de soutien à la croissance avec des mesures de soutien au pouvoir d'achat des plus fragiles : coup de pouce au SMIC, revalorisation de 25 % de l'allocation de

rentrée scolaire et l'abrogation de la TVA sociale.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juillet 2012](#), page 4226

Réponse publiée au JO le : [27 novembre 2012](#), page 6983